



RÉGION  
**NORMANDIE**



**LE PRESIDENT**

MADAME LAETITIA SANCHEZ  
CONSEILLERE REGIONALE  
MAIRE  
HOTEL DE VILLE  
29, GRANDE RUE  
27430 SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY

Objet : demande d'arrêts ferroviaires en gare de  
Saint-Pierre-du-Vauvray

Rouen, le **04 AVR. 2023**

Votre dossier DMI-D23-100 est suivi par  
Christelle LECARPENTIER  
[christelle.lecarpentier@laregionnormandie.fr](mailto:christelle.lecarpentier@laregionnormandie.fr)  
Direction Mobilités et Infrastructures - Site de Rouen  
5 Rue Robert Schuman  
76174 Rouen Cedex

Madame le Maire,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 19 janvier 2023, dans lequel vous sollicitez le rétablissement des arrêts en gare de Saint-Pierre-du-Vauvray pour la desserte Paris-Rouen-Le Havre.

Je me réjouis des perspectives et des projets de développement que vous décrivez dans votre courrier, le territoire Seine-Eure étant en effet reconnu pour son dynamisme.

Toutefois, je dois rappeler que le ferroviaire est un mode de transport collectif ayant vocation à répondre aux problématiques de mobilité du plus grand nombre. Dans ce cadre, la politique de desserte des trains régionaux doit faire l'objet de compromis afin de ne pas allonger le temps de parcours et maintenir la compétitivité de l'offre face aux autres modes de transport.

La fermeture de cette halte est ainsi intervenue dans le contexte de la refonte du plan de transport ferroviaire normand effectuée en 2020, laquelle permet de disposer d'une offre simplifiée, plus lisible et attractive, s'efforçant tout à la fois de répondre aux besoins de déplacements courts et à ceux de plus grande distance.

En l'espèce, la décision de supprimer l'arrêt a été prise fin 2019 au regard d'une part de la très faible fréquentation de la gare et, d'autre part, de la proximité de Val-de-Reuil où se trouve la principale gare de votre territoire, desservie par l'ensemble des trains Citi Paris-Rouen.


L'accès à cette gare, située à environ 5 km de Saint-Pierre-du-Vauvray, est aisé grâce à la fluidité des axes routiers. Il est en particulier possible de la rejoindre via la ligne V3 du réseau de bus SEMO de l'agglomération Seine-Eure qui assure, en semaine et le samedi, des liaisons régulières entre Andé et la gare de Val de Reuil via Saint-Pierre-du-Vauvray. Ce service à l'amplitude horaire étendue, doit répondre au mieux aux besoins de vos administrés souhaitant rejoindre, par un autre moyen que la voiture individuelle, la gare de Val de Reuil.

D'une manière générale, le développement des politiques de rabattement vers les gares régionales constitue un enjeu fort pour la Région et pour le développement de l'usage du train. Je vous propose ainsi de croiser ces perspectives dans le cadre des réflexions qui accompagneront la mise en place des contrats opérationnels de mobilité.

Par ailleurs, comme vous le savez, la Région travaille au développement des transports ferroviaires périurbains. Cette volonté se traduit par un travail partenarial avec les acteurs locaux autour du Réseau Express Métropolitain et par le projet de création d'une desserte Rouen-Louviers. Toutefois, la localisation de la gare de Saint-Pierre-du-Vauvray, en aval de la bifurcation ferroviaire vers Louviers, ne permettra pas de l'intégrer à ces projets.

La conjugaison de ces éléments me conduit à vous confirmer qu'il n'est pas envisagé, dans le contexte actuel, de réouvrir la halte de Saint-Pierre-du-Vauvray.

Vous assurant de toute l'attention de la Région pour offrir aux voyageurs un service de transport régional de qualité, je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Hervé MORIN